



Communiqué de presse

Suppression de postes et précarisation : la direction de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) organise la casse de son service public.

L'IGN annonce la suppression de 30% des effectifs de production en cinq ans. Sous couvert de modernisation, c'est un démantèlement silencieux d'un service public essentiel qui se met en place. La CGT IGN a déposé un préavis de grève pour les 5 et 6 février 2026

Lors d'un premier rapport présenté au CSA [comité social d'administration] le 19 juin dernier, la direction de l'IGN a annoncé une réduction de 30 % des effectifs de production d'ici 2029 – soit plus d'une centaine de postes supprimés. Cette restructuration entraîne l'arrêt des recrutements pour les postes d'opérateurs-techniciens et s'accompagne de la fin de toute embauche ou renouvellement de contrats CDD de plus d'un an. L'objectif affiché par la direction est de compenser ces suppressions par des processus d'automatisation et par une polyvalence accrue des agent.es de production.

Cette politique n'est pas un ajustement fonctionnel, mais le symptôme d'un basculement structurel. Cette orientation s'inscrit dans la droite lignée des politiques gouvernementales visant à réduire le nombre de fonctionnaires et des effectifs des établissements publics. Elle masque le fait que la situation résulte directement de choix stratégiques liés au principe des grands projets ayant mené au déficit structurel de l'IGN. Dans ce cadre, l'automatisation et les suppressions de postes constituent la seule réponse trouvée par la direction en vue de pallier ce déficit. Un déficit dont atteste le rapport sénatorial du 27 juin 2025¹. Il identifie les causes profondes du déficit de l'IGN : absence de programmation pluriannuelle des crédits et mise à disposition gratuite des données publiques [dans le cadre de la loi Lemaire de 2016].

Autrement dit, l'IGN se trouve étranglé entre des missions croissantes d'intérêt général et un assèchement de ses moyens pérennes.

¹ <https://www.senat.fr/rap/l24-743-211-3/l24-743-211-33.html#toc53> Rapport n° 743 (2024-2025), tome II, annexe 11, volume 3, déposé le 18 juin 2025.

Loin de tirer les conséquences de cette impasse, la direction de l'IGN persiste dans la même logique : recentrer l'activité autour de courses effrénées aux projets à courte vue ayant pour seul but de sécuriser les financements et ce sans moyens pérennes, multiplication des partenariats publics-privés sous injonction d'innovation, et une réorientation progressive des missions fondamentales de production géographique, pourtant centrales pour la cohérence territoriale, la planification écologique et la politique agricole (notamment à travers le Registre Parcellaire Graphique, outil clé pour la PAC [Politique Agricole Commune] - un article de Mediapart avait couvert la mobilisation des CDD travaillant sur cette production en 2023²).

Ce basculement stratégique qui fait des grands projets l'un des seuls moyens de financement de l'IGN acte sa fragilité économique et a pour conséquence la mise en œuvre de l'automatisation appréhendée et présentée comme solution miracle : à la fois capable de maintenir la qualité et la continuité du service tout en supprimant les postes. Ce qui se présente ici comme innovation est une politique de destruction du service public. Il s'agit de le réduire, d'en externaliser les tâches essentielles, en flexibilisant les parcours, en marginalisant les compétences stables et collectives sans garantie du maintien de la qualité (et la confidentialité) des données, et avec pour seul objectif la réduction des coûts de production.

Cette nouvelle orientation est déclinée dans une note de pilotage interne datant du 12 juin 2025 selon les principes de gestion suivants : suppression de tout recrutement d'opérateurs, renvoi des géomètres vers d'autres filières, redéploiement forcé vers des missions à financement incertain, généralisation de la polyvalence, sous-traitance comme variable d'ajustement, et reconversions pilotées individuellement.

Le modèle managérial promu lors du rapport présenté au CSA présenté le 19 juin 2025 repose sur une inversion complète des priorités : les activités financées par convention – donc incertaines, soumises à des appels à projets, dictées par l'agenda de bailleurs extérieurs – deviennent prioritaires, tandis que les missions « socle » (carte, géodésie, diffusion), les missions pérennes sont appelées à se réduire ou à être réorganisées au prix d'un démantèlement silencieux.

² Mediapart, Amélie Poinssot, "À l'IGN, une grève pour titulariser les précaires du service des données agricoles".

<https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/170223/l-ign-une-grève-pour-titulariser-les-precaires-du-service-des-donnees-agricoles>

L'IGN se voit ainsi transformé en plateforme d'expérimentation technologique déconnectée des besoins réels, de l'intérêt public et du commun. L'innovation pourrait et devrait être mise en œuvre en vue de renforcer les savoirs-faire dans le cadre de missions pérennes, mais elle est ici réduite à un simple outil de rationalisation économique, destiné à réduire les coûts au mépris de la qualité du service.

La CGT IGN dénonce cette transformation: **c'est une entreprise de démantèlement déguisée, alignée sur les principes néolibéraux de flexibilisation et de dépendance aux financements ciblés. Ce n'est pas une adaptation, c'est une mise en liquidation.**

L'IGN n'est ni une start-up, ni un prestataire « innovant » sur appel d'offres : c'est un service public structurant, garant de la continuité, de la qualité, de l'universalité et de la souveraineté de la donnée géographique.

L'importance de l'institut appelle une réponse syndicale, politique et citoyenne à la hauteur des enjeux : la défense d'un service public de la donnée géographique et forestière, non comme marchandise, mais comme bien commun piloté par la qualité et des services, et non par les coûts.

Nous entendons par ce préavis de grève revendiquer pour l'IGN :

- L'arrêt de la sous-traitance et l'embauche des référents RPG par le renouvellement ou la CDIisation des personnes déjà en poste ; et de la titularisation ou la cédésation de l'ensemble des contractuel.les RPG qui le souhaitent ;
- L'augmentation de la SCSP pour couvrir l'ensemble des activités socle et garantir l'équilibre financier de l'établissement ;
- L'abandon de la polyvalence forcée sur les postes de techniciens, de manière à conserver les compétences techniques de l'établissement, sur les différentes productions
- Un renforcement des effectifs afin que l'IGN puisse accomplir en toute autonomie ses missions de service public.